

2023

Dossier de présentation





Réalisé en juin 2023 par la commission Cadre de vie

MOT DU MAIRE

Bienvenue dans la commune nouvelle de Meaulne-Vitray, paisible village de 900 habitants, blotti entre la forêt de Tronçais et la confluence de l'Aumance et du Cher.

Bienvenue dans le village préféré des Bourbonnais 2016. Ce prix nous a été décerné par la « Semaine de l'Allier » selon les votes de ses lecteurs dans une liste de plusieurs dizaines de communes.

Cette récompense valorise le travail de la commune, de ses agents et de ses habitants quant au fleurissement, à la préservation et la valorisation de l'environnement ainsi que pour les possibilités d'animation intergénérationnelle offertes par cet environnement.

Il est toujours plaisant d'entendre dire, par des gens de passage, que notre commune est celle qui est la plus agréable à traverser entre Montluçon et Saint-Amand-Montrond. Elle constitue ainsi une porte d'entrée attrayante sur la forêt de Tronçais.



Le fleurissement lui-même vise à la fois l'embellissement du bourg et la sécurité des piétons.

En effet, l'attrait visuel agit sur les automobilistes et les incite à prendre le temps de circuler dans notre village.

La densité de circulation sur la RD 2144 (3174 véhicules comptés en 2019, dont 0,08% de PL) nous a amenés à réfléchir à la façon de sécuriser cet axe.

Ainsi, à chaque entrée du bourg, les aires de repos sont valorisées et fleuries pour bien accueillir le visiteur et créer une rupture visuelle du fait de l'importance des espaces verts. Ici, les voyageurs pourront se reposer ou pique-niquer.

De l'autre côté de la route départementale, une haie crée une séparation entre les piétons et les véhicules.

Venant de Montluçon sur la RD 2144, passé l'Aumance qui rejoint le Cher 300 mètres en aval, nous accédons sur la droite à une place, la place de l'Aumance, dont l'aménagement très sobre a permis de conserver une ambiance villageoise, offrant aux joueurs de boules l'occasion de se rencontrer et aux marchands ambulants la possibilité de vendre leurs produits locaux.



Dans le prolongement de cette place par la rue des Dames, nous arrivons sur la place de l'Église, bordée par l'école maternelle ainsi que par un hôtel-restaurant bien fréquenté, place qui a été aménagée pour favoriser la circulation piétonne et effacer le plus possible la présence de l'automobile.

En face de l'église et du bâtiment de l'ancienne cure, agents et élus se sont attelés à l'embellissement du Jardin de la Cure : des jeux pour enfant situés entre les deux écoles, des massifs de plantes pharmaceutiques, un jardin pédagogique créent un espace de rencontres intergénérationnelles. Au fond du Jardin de la Cure, un bâtiment ancien a été acquis par la commune et rénové dans le respect des traditions architecturales pour y abriter le kinésithérapeute ; l'espace de parking créé a été végétalisé. Un kiosque à la belle charpente reprenant celle de l'ancien lavoir voisin a été érigé pour abriter les parents des enfants utilisant les jeux ainsi que les promeneurs.



Avec les années, la commune doit faire face à deux problématiques :

- la maîtrise des coûts, tant en plants qu'en eau ;
- la mise en œuvre d'alternatives aux produits phytosanitaires nécessitant la création d'un emploi adapté.

Il faut donc fleurir toute l'année, en limitant les arrosages manuels, en privilégiant le goutte à goutte, en multipliant les vivaces et les plantes arbustives, moins consommatrices d'eau, et en réduisant les plantes annuelles.

La commune utilise l'ancienne serre communale réhabilitée pour y produire ses propres plants.

Nous avons arrêté l'usage de désherbants au moyen de bâches ou de broyats que la commune fabrique à partir de ses déchets verts ou de ceux apportés par les administrés. Les broyats permettent l'étouffement des adventices, gardent l'humidité et évitent les arrosages.

Nous avons engazonné, principalement avec de la fétuque, certains trottoirs peu utilisés et sensibilisons la population, par le biais du bulletin municipal, à un désherbage manuel devant chez eux.

À proximité du bourg, dans les différents hameaux, nous travaillons à la préservation du petit patrimoine (lavoirs, croix, fontaines) et à l'aménagement d'espaces de rencontre quand le besoin s'en fait sentir.

C'est le cas du parc derrière la mairie de Vitray, du "square" des Arpents, de la place à Dagouret et de l'ancien camping du Cheval Blanc : ces lieux sont l'occasion de rencontres de voisins, de repas champêtres ou d'activités associatives.

Cet entretien extérieur a également pour but d'offrir aux randonneurs et aux touristes la possibilité de prendre quelques instants, de pique-niquer et de savourer un repos mérité.

La dissimulation des réseaux aériens permet de valoriser notre patrimoine bâti et environnemental, tout comme l'achat puis la rénovation de trois bâtiments laissés inoccupés qui sont devenus le local du kinésithérapeute, le local du second médecin et la future boulangerie.

En conclusion, les enjeux du fleurissement de notre commune ne sont pas qu'esthétiques ou nostalgiques.

Ils relèvent de l'environnemental par la préservation de notre nature, la sécurisation des abords du bourg et la valorisation de notre cadre de vie. De par l'animation qu'ils favorisent, ces enjeux participent à l'économie locale : le fleurissement est un des éléments incitateurs de l'arrivée de nouveaux habitants sur notre bourg.

Pierre-Marie Delanoy

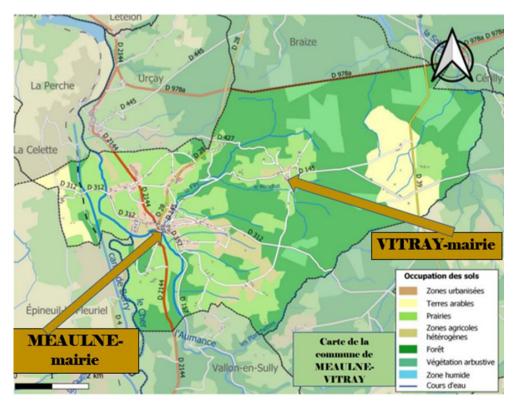
PRÉSENTATION DE LA COMMUNE DE MEAULNE-VITRAY

C'est une commune rurale d'environ 50 km2, comptant un peu plus de 900 habitants.

Le nombre des professionnels de santé est remarquable : pharmacien, dentiste, deux infirmières libérales, un Centre social avec portage de repas et aide à domicile, deux jeunes médecins et un kinésithérapeute.

La commune possède plusieurs commerces : une boulangerie, une supérette, un bar-tabac-journaux, un salon de coiffure, une agence postale, une agence immobilière, un hôtel-restaurant et une auberge ainsi que deux entreprises de vente par internet. Elle compte de nombreux artisans : garagiste, carrossier, coiffeuse à domicile, plombiers-chauffagistes, électriciens, menuisier, tapissier, maçons, couvreurs, plaquiste, maréchal-ferrant, entreprises de travaux publics, apiculteurs, une onglerie et même une brasserie.

Compte-tenu de sa proximité avec la forêt de Tronçais, Meaulne-Vitray abrite plusieurs entreprises importantes dans la transformation du bois (une parqueterie industrielle notamment). Par ailleurs, une scierie de la commune a été l'une des rares en France à pouvoir transformer les énormes troncs de chênes prélevés dans la forêt et aux alentours en poutres pour la charpente de la cathédrale Notre-Dame.



Présentation de l'occupation des sols de la commune de Meaulne-Vitray



| Туре | Superficie | Pourcentage |
|--|------------|-------------|
| Forêts de feuillus | 1873 ha | 37.59 % |
| Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole | 1435 ha | 28.8 % |
| Terres arables hors périmètres d'irrigation | 460 ha | 9.24 % |
| Forêt et végétation arbustive en mutation | 396 ha | 7.95 % |
| Forêts de conifères | 315 ha | 6.32 % |
| ■ Tissu urbain discontinu | 206 ha | 4.14 % |
| Systèmes culturaux et parcellaires complexes | 228 ha | 4.58 % |
| Forêts mélangées | 48.6 ha | 0.98 % |
| Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants | 20.1 ha | 0.4 % |

Données de 2012 basées sur la base de données CORINE Land Cover.

L'équipe technique communale

L'équipe d'agents polyvalents est composée de quatre personnes aux compétences bien définies :

- Un agent s'occupe de l'organisation du travail, de la relation avec la municipalité et des tâches les plus techniques dans l'entretien courant.
- Deux autres s'occupent de l'entretien des bâtiments, de la voirie et des espaces verts.
- Un quatrième, RQTH, est employé à partir du printemps en renfort pour l'entretien des espaces verts.

La superficie des espaces verts gérés par la commune est de 4 ha pour la seule commune de Meaulne et la longueur des chemins goudronnés est de 23,5 km pour Meaulne et 9,8 km pour Vitray.

Présentation du village de Meaulne

D'une superficie de 2 100 hectares dont 1 362 hectares de terres agricoles et 476 hectares de bois, Meaulne est un village rural. Sa population est stable à environ 800 habitants.

Le village est composé de 3 blocs distincts d'habitation, le centre bourg d'une part, le lotissement des Deux Rivières d'autre part et une trentaine de hameaux et lieux-dits.

Meaulne est marquée par l'eau : le village est traversé par deux rivières, le Cher et l'Aumance, ainsi que par le canal de Berry, alors que Vitray est plus marquée par son caractère agricole et forestier...



Les arches du pont sur la RD 2144 vues de l'ancien camping



Centre bourg vu des fenêtres du haut du bâtiment de la mairie



Massif sur la RD 2144 au carrefour du Cheval blanc au printemps

Présentation du village de Vitray

Vitray s'étend sur 2 900 ha et compte 103 habitants. À noter, le territoire de Vitray inclut plus de 1 000 ha de la forêt de Tronçais, considérée comme la plus belle chênaie d'Europe, d'où les activités organisées par l'association Vitray Festivités : randonnées VTT et pédestres dans la forêt, fête du brame (Vitray est la principale zone de brame du cerf élaphe)...



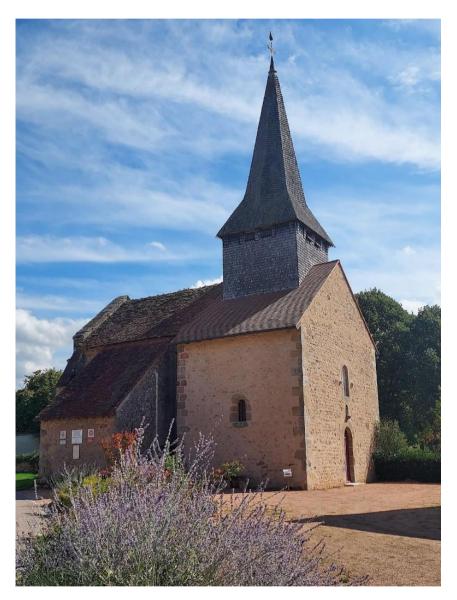
Place de la Mairie et le château



Mairie de Vitray

Vitray est composée d'un centre-bourg avec la mairie et son parc, le château et sa chapelle privée inscrite aux Monuments historiques, ainsi que quelques habitations. À quelques encablures, le hameau des Arpents regroupe une partie importante de la population.

En ce qui concerne les commerces, la santé, l'église, le cimetière, l'école, Vitray dépend du village de Meaulne. Depuis 2017, les deux villages forment la commune nouvelle de Meaulne-Vitray.



Chapelle de Vitray

Intégration du village de Vitray au sein du Label Village fleuri :

Le but est de conserver son caractère rural tout en entretenant régulièrement ses espaces verts.

Par exemple, pour l'aménagement du parc :

- conservation de l'existant,
- · suppression des arbres excédentaires,
- réaménagement des tables de piquenique,
- installation de jeux pour enfant,
- plantation d'arbres fruitiers,
- création d'un terrain de pétanque.



Parc de Vitray

Et sur l'ensemble du village de Vitray :

- entretien régulier des massifs,
- création d'un espace vert aux Arpents
- éclairage de la chapelle privée
- politique d'achats ou échanges de terrains pour valoriser le monument inscrit aux Monuments historiques
- réouverture de chemins communaux



Entrée du chemin de Saint-Eloy ouvert récemment à Vitray

RÉTROSPECTIVE DES TRAVAUX À MEAULNE-VITRAY (2008-2018) :

- aménagement du gîte communal et de l'aire d'accueil du Cheval blanc
- réfection extérieure et rénovation intérieure de l'église (réfection ou nettoyage des fresques)
- vente de l'Hôtel de l'Union, l'hôtel-restaurant de la place de l'Église, à ses gérants
- extension aux 13 logements sociaux construits sur la place de l'Église du réseau de chaleur à énergie renouvelable (biomasse bois par broyats issus de la scierie du village, donc de faible impact environnemental) utilisé pour le chauffage des bâtiments communaux ou intercommunaux (les écoles, l'agence postale, la salle des fêtes, l'hôtel-restaurant, la cure et cinq logements locatifs) ainsi que le Centre social
- achat du bâtiment commercial situé au carrefour du Cheval blanc, rénovation extérieure, isolation intérieure, aménagement d'une surface de vente dans les anciennes écuries pour créer une épicerie jouxtant le café-bar-restaurant
- réaménagement du carrefour du Cheval blanc, reprise des réseaux d'assainissement, enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, création de places de stationnement
- rénovation et réfection des locaux associatifs (vestiaires au stade, terrain de tennis au stade, terrain et local de la Boule lyonnaise au parc avec pose de grilles autour du boulodrome)
- enfouissement des réseaux de téléphone et d'électricité rue des Dames et place de l'Église ainsi que la réfection du réseau d'assainissement et du réseau pluvial
- aménagement de la zone centrale du centre bourg et du jardin de la Cure : destruction de vieux garages, création d'une zone à vocation éducative, aire de jeu, jardin de plantes aromatiques et médicinales, jardin pédagogique
- création de chemins piétonniers et aménagements des entrées de bourg
- enfouissement des réseaux électriques route du Vernet et dans le lotissement
- installation d'une aire de jeu au lotissement
- installation d'un terrain multisports au parc à Meaulne
- des voies piétonnes délimitées permettent déjà de circuler le long des routes en agglomération. Une extension de 800 mètres est en cours de réalisation en direction du hameau des Brosses où se trouve un arrêt de car scolaire.
- construction d'un monument aux morts à Vitray



Massif à l'Aire d'accueil du Cheval blanc sur la RD 2144

Tous ces travaux ont été récompensés par plusieurs prix : notre village a obtenu le label deux fleurs en 2013 qui a été renouvelé lors de votre dernière visite en 2018 ; il a été également reconnu village étoilé trois étoiles pour la qualité et la sobriété de son éclairage public.

DÉTAIL DES TRAVAUX RÉALISÉS DEPUIS VOTRE DERNIÈRE VISITE

Aménagement du Monument aux Morts de Meaulne

Le Monument aux Morts a été rénové en totalité : un ensemble minéral a été préféré en raison de la pauvreté du sol et de la proximité des tilleuls. Les grilles ont été repeintes et les lettres des noms ont été redorées en interne.



Monument aux Morts de Meaulne

Au contraire, celui de Vitray a été construit récemment en réemployant l'ancienne plaque ; il bénéficie d'un environnement plus verdoyant.



Monument aux Morts de Vitray

Local du deuxième médecin

Pour permettre l'installation d'un second médecin, la commune a racheté et rénové un bâtiment inoccupé mitoyen à celui du cabinet médical existant rue des Dames.



Avant travaux



Après travaux

Local du kinésithérapeute

Comme pour le deuxième médecin, la commune a racheté et rénové un bâtiment à l'abandon au fond du Jardin de la Cure, au centre du village.



L'éclairage public

Le programme d'enfouissement des réseaux électriques a été poursuivi aux Arpents à Vitray ainsi que route du Vernet, au lotissement et rue du Lavoir à Meaulne. La plus grande partie des têtes de candélabre ont été équipées de projecteurs LED.

Le temps d'éclairage public a été réduit d'1 heure : le matin de 6h30 au lever du jour et le soir du crépuscule à 22 heures, sauf quelques candélabres qui restent allumés aux carrefours principaux.

Le Jardin de la Cure

C'est un projet d'envergure au cœur même du village. L'idée était de créer un espace vert à but pédagogique respectant l'identité originelle de ce lieu.



Jardin de la Cure

On y trouve maintenant : les bords en zone naturelle du ruisseau de Fay, le lavoir restauré, une promenade plantée de platanes qui verra bientôt, outre ses bancs, des tables de jeux et de piquenique, ainsi qu'une fontaine enterrée accompagnée d'un puits découvert lors des travaux, une aire de jeux pour jeunes enfants avec des bancs pour les parents, de grandes jardinières contenant un inventaire des plantes aromatiques et médicinales des anciens jardins de curé, une zone de cheminement plantée de vigne et, en limite de jardin, des arbres fruitiers que nous avons dédiés à chaque centenaire de la commune. Dans le prolongement, près d'un puits de type partagé, a été créé un jardin pédagogique pour les enfants.

Récemment, un kiosque a été intégré à cet ensemble ; réalisé par un bénévole Compagnon du devoir aidé par des élus et des habitants pour le montage, sa charpente reprend celle du lavoir voisin. Il abritera les parents des enfants utilisant les jeux, les promeneurs découvrant le jardin ou pourquoi pas des musiciens...



Avant travaux



Après travaux

Meaulne-Vitray, Village Ami des Aînés, et le Jardin de la Cure

C'est Meaulne-Vitray Village Ami des Aînés qui a conçu l'idée de jardin de curé pour lancer ce qui allait être un projet ambitieux de réaménagement du centre-bourg de Meaulne. Les plantes aromatiques et médicinales sont bien connues de la plupart des aînés qui retrouvent, outre l'allée de platanes le long du ruisseau de Faix propice à la promenade, un type de jardin et des odeurs souvent familières.

Le but de Meaulne-Vitray VAA étant de briser l'isolement social des aînés et de les intégrer à la vie du village, des jeux d'enfants et un jardin pédagogique ont été installés afin de favoriser la mixité intergénérationnelle. La situation du Jardin de la Cure entre les deux écoles sur une pente douce et abritée au centre du bourg est particulièrement favorable : l'atelier de communication, écoute et partage de Meaulne-Vitray VAA s'y réunit parfois pour des activités intergénérationnelles



Participants au goûter partagé autour du kiosque le 29 octobre 2021

Continuation des travaux sur les locaux associatifs et au stade :

- Agrandissement du local de la Boule lyonnaise au parc à Meaulne
- Au stade, création de terrains de jeu et chalet pour le club-house de la Pétanque meaulnoise
- Toujours au stade, rénovation du terrain de football pour lequel l'engazonnement a été totalement refait, avec intégration d'un arrosage automatique alimenté par un forage; l'eau du forage est aussi utilisée pour les besoins communaux. Une parcelle voisine a été achetée afin de créer un parking qui a été végétalisé par nos services techniques.



Terrain de football rénové avec arrosage automatique alimenté par forage

Réfection des réseaux d'assainissement et du réseau pluvial

Après la rue des Dames et la place de l'Église, c'est maintenant la rue du Lavoir et la route du Vernet qui bénéficient de la réfection des réseaux d'assainissement et du réseau pluvial. Les eaux pluviales sont maintenant collectées et les tabourets d'assainissement sont remontés à niveau zéro. À noter, le village de Meaulne est un des seuls du territoire à posséder un réseau d'assainissement séparatif.

Création d'une station d'épuration écologique

Elle est constituée de plusieurs bassins de filtres de roseaux. Elle a été construite à l'extérieur de l'agglomération, dans une zone non-inondable, à la sortie du bourg sur la route du Vernet en bord de la RD 312. Elle est maintenant gérée par le Syndicat de l'Eau et Assainissement à Vallon. L'ancienne station "à boues actives" a été supprimée.



Un des bassins de roseaux lors de l'inauguration le 21 décembre 2019

LA DYNAMIQUE ESPACES VERTS

Nos gazons, espaces engazonnés et chemins piétonniers

Les gazons tondus régulièrement en mulching du printemps à la fin de l'automne sont situés aussi bien à l'intérieur du village qu'à sa périphérie, ils forment souvent l'écrin de nos massifs fleuris. Sur la zone intérieure du bourg, ils sont irrigués l'été. Les espaces engazonnés sont gérés de façon différenciée ; les gazons et espaces verts sont tondus régulièrement, les zones de second plan sont fauchées une fois par an à la fin de la floraison lorsque le cycle végétatif de la plante est terminé. Les accotements à l'intérieur de l'agglomération sont entretenus selon le principe du fauchage raisonné.

Notre voirie communale est fauchée deux fois par an, une fois fin mai à la pousse maximale du végétal afin d'éviter une repousse rapide ; les chemins communaux également.

À l'automne, un nettoyage général prépare le broyage des haies.

Nos massifs

D'une grande diversité, répartis sur l'ensemble des deux bourgs, ils sont entretenus de façon traditionnelle. La taille, qui s'effectue manuellement, respecte les différentes variétés ; elle est étalée sur quasiment toute l'année. L'objectif est de respecter le végétal, optimiser sa floraison et son aspect visuel pour éviter l'effet buisson.

Tous nos massifs sont protégés soit par bâchage sur les zones en pente soit principalement par paillage avec nos sous-produits de taille broyés, soit grâce à l'achat de miscanthus, ou par la combinaison des deux méthodes.

Cela nous évite beaucoup de désherbage manuel au printemps, protège de la chaleur et limite l'évapotranspiration par temps chaud.

Le fleurissement

Il est constitué essentiellement de massifs en pleine terre répartis sur les zones de présentation et d'habitation. Il embellit visuellement nos espaces verts. Un fleurissement d'automne et d'hiver est mis en place seulement sur les zones principales. On peut noter un changement dans notre politique de fleurissement : devant les effets du réchauffement climatique, les plantations d'annuelles ont été largement réduites pour privilégier les vivaces, les bisannuelles ou les arbustes moins gourmands en eau.

Sur les 900 plantes installées annuellement pour un budget annuel inférieur à 1 000 euros, environ 300 sont produites par la commune.



Serre municipale

Gestion des déchets verts

Tous nos déchets végétaux (taille des massifs) sont stockés sur une plate-forme route de Vitray et sont évacués à la demande par le Sictom de Montluçon. Les habitants ont la possibilité de déposer leurs déchets verts sur cette plate-forme ainsi qu'au point de collecte du lotissement des Deux Rivières, installé spécialement pour récupérer les petits volumes de déchets verts des habitants de cette zone.

Toutes nos grosses tailles (branches d'arbres) sont broyées et utilisées pour le paillage des massifs.

Une partie des déchets est compostée et sert de substrat pour les diverses plantations.

Nos arbres

- Création et aménagement d'espaces de partage intergénérationnel autour des essences fruitières : champs des Cruats, parc de Vitray, lotissement ;
- Renouvellement des saules pleureurs au bord de l'Aumance suite aux dégâts des castors ;
- Création d'un alignement d'arbres (40 platanes) en bord du canal de Berry ;
- Remplacement d'arbres et d'arbustes à l'aire de repos du Cheval Blanc ;
- Plantation d'essences locales aux abords du cimetière ;
- Acquisition d'une parcelle boisée près de la nouvelle station d'épuration ;
 l'installation d'une quinzaine de ruches y est envisagée ;
- Aménagement paysager au parking du stade par la plantation d'une douzaine d'arbres (chênes écarlates, chênes américains, noyers, arbres ornementaux).



L'agent technique principal travaillant sur les nouvelles plantations du parking du stade

Cours d'eau, canal et zones humides

À Meaulne, le ruisseau de Faye et les abords de l'Aumance constituent la principale zone de milieu naturel au centre du village. Entretenus de manière allégée, ils forment un milieu où la biodiversité des espèces est respectée et protégée.

À Vitray, l'achat de plusieurs parcelles a été réalisé dans le but de créer une réserve naturelle humide aux abords du ruisseau du Ronchat.



Voie verte du canal du Berry à Meaulne-Vitray

Dans le cadre de la remise en valeur du canal de Berry, une voie verte a été créée par le Syndicat du Canal de Berry sur le chemin de halage qui, à terme, doit relier d'un seul tenant Montluçon à Vierzon. La commune a participé à ce projet par l'adhésion au syndicat et par le rachat de parcelles privées pour rendre accessibles ses 2 kilomètres de rive.

Une signalétique identifie la faune et la flore spécifiques à ces zones humides et des lieux de repos ont été installés. En même temps, l'Association de pêche meaulnoise s'est associée au projet en créant une zone de frayère sur les parties en bas-fond.

La rive du canal opposée à cette voie à vélo a été plantée de 40 platanes.

Notre petit patrimoine bâti

Constitué de croix, de lavoirs et de fontaines et réparti sur l'ensemble du territoire, ce petit patrimoine est régulièrement entretenu et bénéficie d'une attention particulière. Ce sont des éléments légués par nos anciens et à transmettre à nos enfants. Nos lavoirs seront d'ailleurs mis en valeur lors des Journées du Patrimoine de Pays les 23, 24 et 25 juin prochains.



Lavoir XVIIIe siècle des Arpents à Vitray

Le cimetière, ou plutôt nos cimetières

Le cimetière est composé de trois espaces distincts suivant leur ancienneté. Les allées sont durcies. Les zones enherbées sont favorisées. Seules les concessions abandonnées, les zones de bord de murs sont désherbées manuellement. Le columbarium est embelli par un massif et entretenu au même titre que les autres espaces verts. Un tri sélectif des ordures a été installé ainsi qu'un composteur pour les déchets de plantes.

Un territoire accueillant

Après le cygne sur l'Aumance et le cerf au champ des Cruats, le territoire de la commune regorge d'animaux sauvages visibles jusque dans les hameaux (chevreuils, biches, cerfs, sangliers, cigognes, huppes, hirondelles...). Un observatoire a été installé en septembre 2018 dans la forêt à Vitray en plein milieu de la zone de quiétude instaurée par l'ONF pour préserver la reproduction des cervidés.



Vue de la brocante de l'association Meaulne Animations à l'ancien camping sur les bords de l'Aumance

ANIMATION et PROMOTION

Manifestations municipales organisées par la mairie concernant la nature et l'environnement

La mairie organise plusieurs manifestations culturelles chaque année dont certaines ont porté sur le jardinage raisonné, les plantes sauvages comestibles, les plantes médicinales ou même les plantes toxiques.

Il y a chaque année depuis 2016 un Salon du champignon où plus de 300 variétés sont présentées et leurs caractéristiques, gustatives ou toxiques, commentées.

En outre, le ciel d'été donne la plupart du temps la possibilité d'organiser une nuit des étoiles ou une journée du soleil avec conférence et observation au télescope. À savoir, notre département est particulièrement propice aux observations astronomiques du fait de sa faible pollution lumineuse.

Cette année, la commune participe aux Journées nationales du Patrimoine de Pays les 23, 24 et 25 juin en y présentant ses nombreux lavoirs. De même, les Journées du patrimoine les 16 et 17 septembre verront la projection d'un film intitulé "Femme paysanne", documentaire sur une des dernières bouvières de la région, en présence du réalisateur.

Chaque été, la commune organise pour les aînés un repas champêtre au parc de Vitray

Le feu d'artifice des fêtes patronales le dernier week-end d'août se tient sur les bords de l'Aumance et met en valeur la rivière.

Des élus aidés de bénévoles ont ouvert un chemin reliant le centre du bourg de Vitray à la voie communale de Jovinière bordant la forêt de Tronçais.

Opérations "Nettoyons la nature" : ramassage des déchets laissés au bord des routes après le brame, nettoyage des bords du canal.

La souche d'un arbre autrefois abattu par deux résistants de Vitray pour contrer la montée de l'armée allemande a été mise en valeur avec un panneau explicatif et une cérémonie en présence des familles.

Afin de promouvoir la mobilité douce, il a été instauré, depuis début 2022 et jusqu'à la fin du mandat, une subvention de 100 à 200 euros pour les futurs propriétaires de vélo mécanique ou électrique.

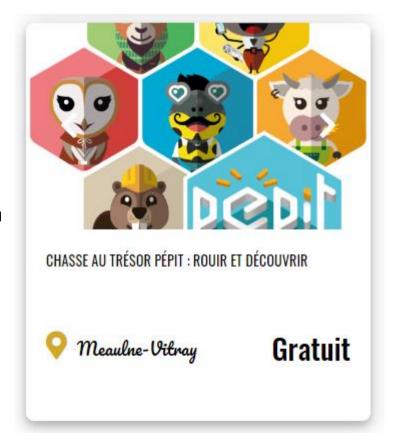
Manifestations des associations utilisant les espaces verts :

- Boule meaulnoise au parc : concours de boule, repas
- Esox sur les bords de l'Aumance : fête de la pêche, repas, frayère pédagogique
- Meaulne Animations à l'ancien camping et Champ Conquet : fête de la Saint-Jean, brocante, animations de la fête patronale
- La Pétanque meaulnoise et l'Association sportive (football) au stade : compétitions, repas
- Vitray Festivités en forêt : fête du brame, randonnées pédestres et VTT
- La Gym meaulnoise sur la commune et en forêt : randonnée pédestre
- Association Meaulne Informatique sur la commune et en forêt : rallye
- Association des Parents d'élèves : future kermesse au parc de Vitray

Action du Département en faveur de la nature sur la commune.

Le jeu Pépit créé par le CAUE permet de sensibiliser le grand public à l'architecture et au patrimoine ; les participants doivent répondre à des énigmes afin de trouver le trésor.

Pour Meaulne-Vitray, Pepit prend pour thème l'eau et se déroule sur un circuit de 3 km au départ de la place de la mairie.



Action de la Communauté de communes en faveur de la nature sur le territoire de la commune.

La Communauté de communes du Pays de Tronçais a participé avec l'ONF à la labellisation de la forêt de Tronçais comme Forêt d'Exception. Plusieurs actions ont été réalisées sur notre territoire pour la mise en valeur de notre patrimoine forestier et naturel telles que :

- réfection du toit de la Maison du Loup endommagé par la chute d'un arbre ;
- construction, avec la participation de la Fédération de chasse de l'Allier et
 l'ONF, de l'observatoire du brame en forêt avec panneaux explicatifs
- remise en état de certains ronds et entretien par contrat avec l'entreprise Boudet à Cérilly
- création de chemins de randonnée



Observatoire du brame (inauguration sept. 2018) au rond de la Croix de Vitray, et panneaux à l'intérieur

Information en direction des habitants :

- Les habitants de notre village sont informés régulièrement des projets nature et de leurs avancées par l'intermédiaire du site internet <u>www.meaulne.fr</u> et de la <u>page Facebook Meaulne-Vitray</u> qui est suivie par plus d'un millier de personnes.
- L'affichage papier se fait sur les panneaux prévus à cet effet ainsi que chez les commerçants
- Le bulletin municipal, imprimé par nos soins sur du papier ordinaire et de modeste format A5, est distribué deux fois par an dans les boîtes à lettres et des réunions publiques sont organisées. Une attention particulière est apportée à la lutte contre les plantes invasives.
- La mairie met en place, à la suite du département, un concours annuel de maisons fleuries qui prend en compte non seulement le fleurissement mais aussi les efforts d'embellissement entrepris, ainsi qu'un concours de maisons décorées à Noël qui privilégie les installations non énergivores.



Panneau explicatif du déficit d'arrosage dans le parterre du puits situé place de la mairie de Vitray

- À Vitray, chaque année aux alentours du 15 septembre jusqu'au 15 octobre, la rue de la Scierie plus communément nommée "le boulevard du brame" est aménagée pour les nombreuses personnes qui viennent au brame. À cette occasion, poubelles, panneaux d'informations, de stationnement et de vitesse réglementée sont installés.
- Depuis 2022, un concours-photo est organisé pour permettre aux locaux de voir une de leurs photos illustrant une des saisons sur le territoire de la commune figurer en en-tête du bulletin municipal ou au fil des pages pour agrémenter les articles.



Communication municipale – période du brame



PROJETS EN COURS

Boulangerie

Une maison d'habitation a été rachetée pour y transférer la boulangerie, les travaux de réhabilitation devraient être terminés en juin.





Voie cyclable route du Vernet pour relier la voie à vélo du canal de Berry à partir du centre bourg

Il s'agit de transformer la route du Vernet en CVCB, c'est-à-dire en Chaussée à Voie Centrale Banalisée ou Chaucidou, pour permettre la circulation sécurisée de vélos dans les deux sens en plus des voitures.

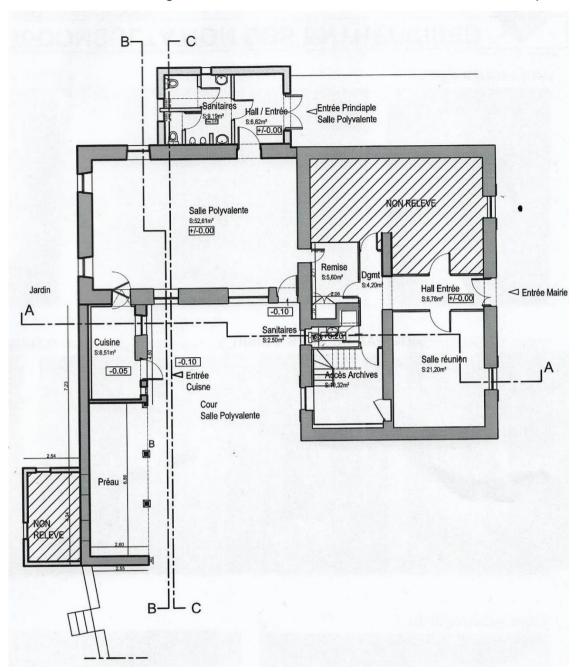




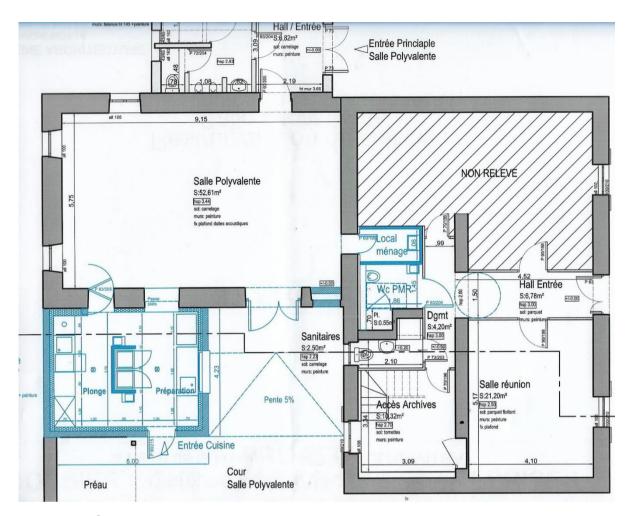
Début de la route du Vernet (avec panneau" Vers la Voie à vélo du canal de Berry") qui sera aménagée en CVCB cet été 2023

Projet à Vitray

- Il est prévu d'agrandir la cuisine, d'échanger un terrain avec un riverain afin de finaliser les aménagements autour de la mairie et de rénover la place.



Plan avant les travaux



Plan après travaux



Petit jardin public situé au lieudit Les Arpents à Vitray

Par ailleurs, la municipalité a racheté trois parcelles le long d'un ruisseau et projette de créer une réserve marécageuse avec sa faune et sa flore expliquées aux habitants.



Une des parcelles à aménager vue de la route de Jovinière à Vitray

CONCLUSION

Les aménagements successifs, le travail au quotidien tant de l'équipe municipale que des agents techniques, ainsi que l'appui actif de la population, confèrent à notre village un cadre de vie apprécié : la notion de village fleuri est devenue, au fil des ans, un art de vivre pour les habitants.

Autrefois, le terme "coquette" avait été joint au nom de Meaulne ; on disait alors "Meaulne-la-coquette". Maintenant que Meaulne a fusionné avec Vitray, verra-t-on nos efforts récompensés et notre commune surnommée "Meaulne-Vitray-la-coquette" par les générations futures ?